

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Comprend du texte en anglais.
Pagination continue. |

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

Vol. VIII.

MONTRÉAL, AVRIL 1890.

N° 12.

SOMMAIRE.

NÉCROLOGIE: l'hon. P.-J.-O. Chauveau. — **ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.** — **AVIS.** — **ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS:** Nominations diverses, etc. — Bureau des Examinateurs cath. de Montréal, Séance du 11 mars 1890. — **PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT:** Discipline scolaire — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Exercices de calcul. — **TRIBUNE LIBRE:** Revue scolaire — Revue scientifique. — **LECTURE POUR TOUS:** De la réforme de l'orthographe française — Variétés — **TABLE DES MATIÈRES.** — **CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.** — **ANNONCES.**

NÉCROLOGIE.

C'est avec un profond regret que nous enregistrons la mort de l'hon. P.-J.-O. Chauveau, arrivée à Québec le 4 du courant au soir.

Nous tâcherons, dans notre prochaine livraison, de donner une notice biographique de l'illustre défunt.

En attendant, nous prions les membres de sa famille d'agréer nos plus sincères condoléances.

ASSOCIATION DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

A l'assemblée mensuelle, le 12 courant, sur proposition de M. A. D. Lacroix, appuyé par M. T. M. Reynolds, il est unanimement résolu :

1° Que les instituteurs catholiques de Montréal ont appris avec douleur la

mort de l'hon. P. J. O. Chauveau, ex-surintendant de l'instruction publique et l'une de nos plus pures gloires nationales. L'Eglise perd en lui un chrétien fervent et convaincu ; l'Etat, un citoyen éminent ; la province de Québec, un patriote éprouvé ; l'éducation, un promoteur zélé, intelligent et éclairé ; la tribune, un orateur brillant ; la littérature, un écrivain distingué ; et l'association des instituteurs, qu'il a lui-même organisée, un ami sincère et dévoué.

2° Que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille du regretté défunt.

Par ordre,

F. X. P. DEMERS, président.

Jos. B. CUROTTE, secrétaire.

Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

La prochaine conférence de cette association aura lieu à l'Ecole Normale-Jacques-Cartier, vendredi, le 30 mai prochain, à 9½ hrs précises.

SUJET DE DISCUSSION: *Du travail de l'élève à l'école. — Dangers à éviter. — Ce que doit être ce travail pour qu'il soit le plus favorable au développement complet de l'élève.*

Par ordre,

Nap. BRISEBOIS,

Secrétaire.

AVIS

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE
MONTRÉAL.

Avis est donné par les présentes que les séances de ce Bureau auront lieu dorénavant le deuxième mardi des mois de mars, juillet et novembre de chaque année.

A.-D. LACROIX.

Secrétaire.

Montréal, janvier 1890.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 28 février dernier (1890), de nommer M. Edwin François Tompkins, commissaire d'écoles pour Coaticook, dans le comté de Stanstead, en remplacement de M. George O. Doak, qui a quitté la municipalité.

Avis de demande d'érection de municipalités.

Annexer à la municipalité scolaire de Sainte-Blandine, érigée par arrêté en conseil du 14 novembre 1873, les dix premiers lots des premier, deuxième, troisième et quatrième rangs du canton Neigette, dans le comté de Rimouski, ainsi que le quatrième rang de la seigneurie de Rimouski, et alors toute la paroisse de Sainte-Blandine continuera à former la municipalité scolaire de Sainte-Blandine, et que l'arrêté en Conseil du 14 novembre 1873 soit amendé en conséquence.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

Québec, 15 mars 1890.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du dix-huit mars courant (1890), de détacher de la cité de Montréal tout le territoire borné au sud par le canal Lachine, à l'est par une ligne qui, partant du canal Lachine et passant par le milieu de la rue Canning, se prolonge par le centre de l'avenue Edge Hill jusqu'à la rue Dorchester, au nord par le milieu de la rue Dorchester, depuis l'avenue Edge Hill jusqu'aux limites ouest de la cité de Montréal, à l'ouest par les limites de la dite cité, et l'annexer à la municipalité de Sainte-Gunégonde, dans le comté d'Hochelaga, pour les fins scolaires.

BUREAU DES EXAMINATEURS
CATHOLIQUES DE
MONTRÉAL.

MEMBRES DU BUREAU :

MM. U. E. Archambault, président ;
l'abbé J. Quinlivan, vice-présid. ;
l'abbé J. W. J. Duckett,
l'abbé A. Archambeault,
F. X. Valade,
A. D. Lacroix, secrétaire.

Séance du 11 mars 1890.

MEMBRES PRÉSENTS :

MM. U. E. Archambault, président ;
l'abbé J. W. J. Duckett,
l'abbé A. Archambeault,
F. X. Valade,
A. D. Lacroix, secrétaire.

CANDIDATS BREVETÉS.

ÉCOLE MODÈLE.

Note : Avec distinction.

Delle Léontine Goyette, français.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note : Avec distinction.

MM. Médéric Légaré, français.
Alfred Guay, "
Delles Azélie Boyer, "
Marie Gauthier, "
Vitaline Riopel, "
Adèle Lapointe, "
Marie Elisabeth Goulet, "

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note : D'une manière satisfaisante.

Delle Emma Trépanier, français.

	Candidats qui ont réussi.	Candidats qui ont failli.	Total.
Ecole modèle.....	1	1	2
Ecole élémentaire	8	14	22
Totaux.....	9	15	24

ÉPREUVES ÉCRITES.
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

(½ heure.)

1. Qu'est-ce que l'adjectif qualificatif ?
2. Quel est le pluriel des adjectifs terminés par *al*, et donnez quelques exceptions ?
3. Qu'est-ce que le verbe neutre ?
4. Quelle est la règle générale pour écrire devant un *e* muet les verbes terminés à l'infinitif par *eler*, *eter* ?
5. Conjuguez au présent du subjonctif, et à toutes les personnes les verbes *cueillir*, *courir*, *tenir*.

GRAMMAIRE ANGLAISE.

(½ heure.)

1. Give the plural of the following nouns: *potato*, *fly*, *boy*, *attorney*, *loaf*, *child*, *woman*, *lady*, *ox*, *box*.
2. Give the three degrees of comparison of the following adjectives, *great*, *wide*, *fat*, *pretty*, *sad*, *bad*, *agreeable*, *little*, *pleasant*, *noble*.
3. What is a regular verb? Write the past tense indicative mood of a regular verb.
4. What is an irregular verb? Write the past tense indicative mood of an irregular verb.
5. Write the pluperfect tense (indicative mood) of the verb *to go*.

DICTÉE FRANÇAISE.

(1 heure.)

RÔLE DE LA FRANCE DANS LA CIVILISATION.

Il ne faut flatter personne, pas même son pays; cependant, je crois que l'on peut dire sans flatterie que la France a été le centre, le foyer de la civilisation de l'Europe. Il serait excessif de prétendre qu'elle ait marché toujours, dans toutes les directions, à la tête des nations. Elle a été devancée, à diverses époques, dans

les arts, par l'Italie; sous le point de vue des institutions politiques, par l'Angleterre; peut-être, sous d'autres points de vue, à de certains moments trouverait-on d'autres pays de l'Europe qui lui ont été supérieurs; mais il est impossible de méconnaître que, toutes les fois que la France, a été devancée dans la carrière de la civilisation, elle a repris une nouvelle vigueur, s'est élancée et s'est retrouvée bientôt au niveau, ou en avant de tous. Les idées, les institutions civilisantes, si je puis ainsi parler, qui ont pris naissance dans d'autres territoires, quand elles ont voulu se transplanter, devenir fécondes et générales, on les a vues, en quelque sorte, obligées de subir en France une nouvelle préparation, et c'est de la France, comme d'une seconde patrie, qu'elles se sont élancées à la face de l'Europe. C'est qu'il y a dans le génie français quelque chose de sociable, de sympathique, quelque chose qui se répand avec plus d'énergie et de facilité que dans le génie de tout autre peuple.

(L'Education, 17e année, page 105.)

DICTÉE ANGLAISE.

(1 heure.)

THE LION

The Lion is so strong and so bold, that he has been called the "*King of Beasts*." And yet the great roaring lion is nothing more than a giant cat!

His teeth, his paws, his eyes, and his ears are made quite like those of a cat. He makes the same use of them, too: for he watches in the same still, patient manner, that a cat does; and then springs upon his prey, and seizes it with his teeth and claws.

The lion has a long shaggy mane. The lioness is covered with a glossy coat of short thick hair, but has no mane. The lions may be called the giants, and the real pussies the dwarfs, among animals of the cat kind.

The home of the largest lions is far away on the wild mountains and great plains of Africa.

The lion lives also in Asia, but he is not so large and strong as the lion of Africa.

ART ÉPISTOLAIRE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Peut-on traiter toute espèce de sujets sous forme de lettre ?
2. Ces lettres appartiennent-elles proprement aux compositions épistolaires ?
3. Dans les lettres convient-il de prendre un style brillant, travaillé ?
4. Que doit-on éviter dans les lettres de recommandation ?
5. Que faut-il éviter dans les lettres de condoléance.

COMPOSITION.

(1 heure.)

Ecrire une lettre de condoléance.

HISTOIRE SAINTE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Donnez les noms des douze tribus d'Israël.
2. Quelle fut la forme du gouvernement chez les Juifs ?
3. Quels furent les principaux rois du royaume de Juda ?
4. Où St Pierre établit-il le siège de la papauté ?
5. Quelles sont les notes de l'Eglise ?

HISTOIRE DU CANADA.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Racontez la fondation de Montréal.
2. Quel fut le premier Evêque du Canada et quand arriva-t-il ?
3. Donnez un aperçu de l'administration de Mr de Vaudreuil et par qui fut-il remplacé ?

4. Quelles furent pour Québec les suites de la 1^{ère} bataille des plaines d'Abraham ?

5. Donnez la date de l'Union des deux Canadas et celle de la Confédération.

GÉOGRAPHIE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Quelles sont les bornes et les principales divisions du Canada ?
2. Donnez un aperçu des productions et du commerce du Canada.
3. Quelles sont les principales villes des Etats-Unis ?
4. Quels sont les principaux Etats de l'Amérique du Sud ?
5. Bornes, capitales et principales villes de l'Ecosse.

ARITHMÉTIQUE.

(1 heure.)

1. Un jardinier perd la moitié d'une corbeille de pommes ; il perd ensuite $\frac{1}{4}$ du reste ; il lui reste encore 24 pommes : combien en avait-il ?

Réponse : 64 pommes.

Solution :

$$1^{\text{e}} \text{ perte} = \frac{1}{2} \text{ ou } \frac{4}{8}$$

$$2^{\text{e}} \text{ " } = \frac{1}{4} \text{ de } \frac{1}{2} \text{ ou } \frac{1}{8}$$

$$\text{Perte totale : } \frac{5}{8}$$

$$\frac{8}{8} - \frac{5}{8} = \frac{3}{8} = \text{reste, c-à-d. } 24.$$

$$\frac{1}{8} = 8 \text{ et } \frac{3}{8} = 64.$$

- II. En vendant $46\frac{1}{2}$ verges de drap pour \$50 $\frac{1}{4}$, j'ai perdu $\frac{1}{8}$ de mon achat : quel est le prix d'achat de la verge ?

Réponse : \$1.31 $\frac{9}{11}$

Solution :

$$\$50\frac{1}{4} \text{ ou } \$50.75 = \frac{5}{8}$$

$$\$10.15 = \frac{1}{8}$$

$$\$60.90 = \frac{6}{8}$$

$$\$60.90 \div 46\frac{1}{2} = \$1.31\frac{9}{11}.$$

COMPTABILITÉ.

($\frac{1}{2}$ heure.)

Montréal, 11 mars 1890.

M. Ls A. Durand,

Acheté de P. S. Martineau.

	cts	\$	cts
12 ver. flanelle rouge @	45.....	5	40
24 $\frac{1}{2}$ " coton écossais "	54.....	13	23
16 $\frac{1}{2}$ " soie noire "	\$3.20.....	52	00
20 " casimir "	2.75.....	55	00
68 " coton blanchi "	32 $\frac{1}{2}$	22	10
31 " drap "	1.15.....	35	65
17 " coutil "	37.....	6	29
		189	67

PÉDAGOGIE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Quelles sont les qualités morales nécessaires à l'instituteur ?
2. Combien distingue-t-on de modes d'enseignement ?
3. Qu'entendez-vous par mode mixte ou simultané ?
4. Comment doit-on enseigner l'écriture aux commençants ?
5. Dans une école bien tenue par un seul maître, en combien de classes doit-il diviser ses élèves ?

AGRICULTURE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. A quoi sert l'ameublissement ?
2. Quel est le meilleur temps pour faire les labours ?
3. Comment fabrique-t-on le beurre ?
4. Doit-on enlever toutes les pierres de son champ ?
5. Nommez quelques-uns des principaux stimulants employés en agriculture.

LOIS SCOLAIRES.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Comment est composé le conseil de l'instruction publique ?

2. Nommez quelques-uns de ceux qui ont droit de visiter les écoles publiques.
3. Par qui sont nommés les membres d'un bureau d'examineurs ?
4. En combien de classes sont divisés les instituteurs ?
5. Par qui sont dirigées les écoles dans chaque municipalité scolaire ?

HYGIÈNE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Quelles sont les causes les plus fréquentes des maladies de poitrine ? (*Guide*, page 68.)
2. Quelles sont les eaux qui sont lourdes à la digestion ? (page 68.)
3. A la campagne, que doit-on éviter pour placer une habitation dans un lieu sain ? (page 72.)
4. Nommez-nous les principales maladies contagieuses. (page 73.)
5. Comment la diphtérie est-elle communiquée à l'homme ? (page 74.)

BIENSÉANCES.

($\frac{1}{2}$ heure.)

- I. Que prescrit la politesse lorsque nous montons plusieurs en voiture ?
3. Est-il permis d'interrompre en conversation ?
3. Est-il permis de parler de soi ?
4. Est-il permis de critiquer les absents ?

DESSIN.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Tracez un triangle dont les deux côtés aient chacun deux fois la longueur de la base.
2. Dessinez un cerf-volant.
3. " une chaise.
4. " une table.
5. " la façade d'une maison, ayant un rez-de-chaussée, une porte et

deux fenêtres, au premier étage 3 fenêtres, et à l'étage supérieur 3 lucarnes.

VERSION.

($\frac{1}{2}$ heure.)

NO CURE, NO PAY.

The wife of a poor man having fallen very ill, the latter went to a doctor, who was well known for his skill, and at the same time for his love of money. Thinking the doctor might fear that he would not be paid for his trouble, the good man, pulling an old purse out of his pocket, said to him: "Here are twenty shillings, which is all I have in the world; whether you kill my wife or cure her, I will give them to you."

The doctor, being pleased with the offer, went to see the woman; but what he did was of no use: after a few days, she died.

He then claimed the twenty shillings from the husband, who asked him if he had killed his wife. "No," said the doctor.—"Have you cured her?"—"No."—"Then you have no right to the money, and I really wonder how you dare come and claim it."

THÈME ANGLAIS.

($\frac{1}{2}$ heure.)

Un monsieur, cheminant sur un trottoir, rencontre un enfant qui semblait chercher un objet perdu et qui pleurait. Qu'as-tu donc? lui dit-il. Ah! monsieur, ma mère m'avait donné un sou pour acheter du lait, et je l'ai perdu. Eh bien! mon petit, ton malheur est réparable; tiens, voilà un autre sou, ne pleure plus. Cela dit, il s'éloigna: mais à cinquante pas de là, il entend courir derrière lui: c'était l'enfant qui voulait le rejoindre. Monsieur, dit-il tout joyeux, j'ai retrouvé mon sou et je vous rends le vôtre.

ÉCOLE MODÈLE.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

(1 heure.)

1. Combien y a-t-il de sortes de propositions dans l'analyse logique?
2. Quand *tout* adjectif devient-il ad-verbe?
3. Quand deux sujets sont unis par une des conjonctions, *comme*, de *même que*, *ainsi que*, *aussi bien que*, etc., comment s'accorde le verbe?
4. Après le présent ou le futur de l'indicatif, quel temps emploie-t-on du mode subjonctif?
5. Comment s'accorde le participe passé dans une phrase où se trouve le pronom *en*?

GRAMMAIRE ANGLAISE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Name the four principal parts in the conjugation of every complete verb.
2. Write the perfect tense (indicative mood) of the verbe *to live*.
3. Past tense (indicative mood) of the verb *to become*.
4. Give the four principal parts of the following verbs: *To drive*, *to swear*, *to bring*, *to let*, *to submit*.
5. What is the difference between the following prepositions *to*, *at*, *in*, *into*?

DICTÉE FRANÇAISE.

(1 heure.)

PRÉJUGÉS DE LA VIEILLESSE.

Le souvenir de la jeunesse est tendre dans les vieillards. On les a toujours vus aimer les lieux où ils l'ont passée; les personnes qu'ils ont commencé à connaître dans ce temps leur sont restées chères; ils affectent quelques mots de la première langue qu'ils ont parlée; rien n'est beau à leurs yeux que les choses

que leur époque a consacrées ; ils tiennent pour l'ancienne manière de chanter et pour la vieille danse ; quelles que puissent être les modifications que le temps ait fait subir à ces arts, ils les ont improuvées ; quant aux modes dans les habits, les meubles et les équipages, que le caprice a tant maniées et remaniées, il n'en est pas une qui leur ait plu, qu'ils aient préférée à celles de leur temps. Comment désapprouveraient-ils des choses qui ont si bien servi la cause de leurs passions et de leurs plaisirs ? Comment leur préférer les nouveaux usages, et des modes toutes récentes où ils n'ont nulle part, dont ils n'ont rien à tirer, que les jeunes gens ont imaginées et dont à leur tour ils retirent de si grands avantages contre la vieillesse ?

Une trop grande négligence, comme une excessive parure chez les vieillards, multiplie leurs rides et montre mieux leur caducité. Le plus souvent les soins mêmes qu'ils se sont imposés pour dissimuler leurs difformités n'ont servi qu'à les mettre mieux à nu. (*Pièges de l'orthographe française*, par I. L. Faure, page 115.)

—
DICTÉE ANGLAISE.

(1 heure.)

POPE LEO THE GREAT AND ATTLA.

In the year 450, Attila began his expedition against the Western Empire. With an immense army he set off from Hungary, directing his course through Germany, towards the Lower Rhine. Large swarms of adventurers joined him upon the march, and swelled his whole force to half a million of hardy combatants.

Devastation, plunder, cruelty, and bloodshed, with every kind of outrage that can be dreaded from armed and lawless savages accompanied the march of Attila. He bore down all before him : Metz, Triers, Langres, Rheims, Cambrai,

and all the towns from the banks of the Rhine to the very centre of Gaul, were plundered, burned, or laid in ruins.

The former invaders of Gaul, the Goths, Burgundians, Franks, and Alains, then saw themselves in danger of losing their new possessions, and that to preserve their existence it was necessary to unite their forces against the common enemy. They joined the Roman standard under the command of Ætius.

—
LITTÉRATURE.

(½ heure.)

1. Qu'est-ce que la métaphore ?
2. Qu'est-ce que l'antithèse ?
3. Qu'est-ce que l'analyse littéraire ?
4. Qu'est-ce que la tragédie ?
5. Qu'est-ce que la comédie ?

—
COMPOSITION.

(1 heure.)

Description d'un lever de soleil ?

—
HISTOIRE DE FRANCE.

(½ heure.)

1. Racontez la première croisade.
2. Qu'appelle-t-on trêve de Dieu ?
3. A quelle occasion et entre qui fut formée la ligne d'Ausbourg ?
4. Qu'est-ce le règne de la *terreur* ?
5. Quels furent les deux derniers rois de la branche aînée des Bourbons ?

—
HISTOIRE d'ANGLETERRE.

(½ heure.)

1. Quels furent les principaux rois de la dynastie Saxonne ? et de la dynastie Normande ?
2. Par ordre de qui et pourquoi Thomas Becket fut-il mis à mort ?

3. Sur quoi reposaient les prétentions d'Édouard III à la couronne de France?
4. En quelle année mourut Elizabeth, et que faut-il penser de cette reine?
5. Quelle fut la lutte que l'Angleterre eut à soutenir contre la France sous Georges III?

GÉOGRAPHIE.

(½ heure.)

1. Combien y a-t-il de zones et quelles sont-elles?
2. Quels sont les golfes et les principales baies de l'Amérique?
3. Par quelles mers intérieures l'Europe est-elle baignée?
4. De quelles îles se compose la grande Bretagne et quelles sont leurs capitales?
5. Quelles sont les bornes de l'Afrique?

ARITHMÉTIQUE.

(1 heure.)

I. Acheté un cheval \$130; payé pour sa nourriture \$6; puis je l'ai revendu \$120: quelle a été ma perte pour cent?

Réponse: 11¼%.

Solution:

$$\$130 + \$6 = \$136, \$136 - \$120 = \$16$$

$$\$16 \div \$136 = 0.11\frac{1}{4}$$

II. Un meuble a coûté \$162.80, mais l'acheteur n'a encore payé que les ⅔ des ⅔ de cette somme: combien a-t-il déboursé?

Réponse: \$23.68.

Solution:

$$\frac{2}{3} \times \frac{2}{3} \times \frac{1}{1} \times \frac{162.80}{1} = \$23.68.$$

COMPTABILITÉ.

(1 heure.)

DAY BOOK.

Brooklyn, Jan. 15, 1872.

Invested, Cash.....	6000	00
—16—		
Bo't. of Acker, Merrall & Co., for cash		
31 Hhds. Molasses, 4000 gals, @ 80 c..	3200	00
—17—		
Sold H. M. Gardner, for cash		
11 Hhds. Molasses, 1335 gals, @ 85 c.	1134	75
—18—		
Sold H. W. Beecher, for cash		
15 Hhds. Molasses, 1995 gals, @ 75 c.	1496	25
—20—		
Sold R. Harper, for cash		
5 Hhds. Molasses, 670 gals, @ 75 c...	502	50
—21—		
Paid expenses in cash.....	150	00

JOURNAL.

Brooklyn, Jan. 15, 1872.

	Dr	\$	c.	\$	c.
Cash	Dr	6000	00		
	To Stock			6000	00
	—16—				
Mdse	Dr	3200	00		
	To Cash			3200	00
	—17—				
Cash	Dr	1134	75		
	To Mdse			1134	75
	—18—				
Cash	Dr	1496	25		
	To Mdse			1496	25
	—20—				
Cash	Dr	502	50		
	To Mdse			502	50
	—21—				
Expense	Dr	150	00		
	To Cash			150	00
1. TRIAL BALANCE.					
Stock.....				6000	00
Cash.....		9133	50	3350	00
Mdse.....		3200	00	3133	50
Expense.....		150	00		
		12483	50	12483	50
2. TRIAL BALANCE.					
Stock.....				6000	00
Loss and Gain.....		216	50		
Balance.....		5783	50		
		6000	00	6000	00

LEDGER.

Brooklyn, Jan. 15, 1872.

DR.		STOCK.				CR.		
		To Loss and Gain.....	\$ 216	50	Jan. 15	By Cash.....	\$ 6000	00
		" Balance.....	5783	50				
			6000	00			6000	00

DR.		CASH.				CR.			
Jan.	15	To Stock.....	6000	00	Jan.	16	By Mdse.....	3200	00
"	17	" Mdse.....	1134	75	"	21	" Expense.....	150	00
"	18	" ".....	1196	25			By Balance.....	5783	50
"	20	" ".....	502	50					
			9133	50				9133	50

DR.		MDSE.				CR.			
Jan.	16	To Cash.....	3200	00	Jan.	17	By Cash.....	1134	75
					"	18	" ".....	1496	25
					"	20	" ".....	502	50
							By Loss and Gain....	66	50
								3200	00

DR.		EXPENSE.				CR.			
Jan.	21	To Cash.....	150	00			By Loss and Gain....	150	00
			150	00				150	00

DR.		LOSS AND GAIN.				CR.			
		To Mdse.....	66	50			By Stock.....	216	50
		" Expense.....	150	00					
			216	50				216	50

DR.		BALANCE.				CR.			
		To Cash.....	5783	50			By Stock	5783	50
			5783	50				5783	50

ALGÈBRE.

(½ heure).

I. Quel est le nombre dont le $\frac{1}{3}$, le $\frac{1}{4}$ et les $\frac{7}{8}$ ensemble font 73 ?

Réponse : 84.

Solution :

$$x = \text{le n}^\circ$$

$$\frac{x}{3} + \frac{x}{4} + \frac{2x}{7} = 73$$

$$28x + 21x + 24x = 6132$$

$$73x = 6132$$

$$x = 84$$

II. Il y a deux nombres dont la somme est 37, et si l'on retranche 3 fois le plus petit de 4 fois le plus grand et qu'on divise cette différence par 6, le quotient sera 6 : quels sont ces deux nombres ?

Réponse : 21 et 16.

Solution :

$$x = \text{plus grand}$$

$$37 - x = \text{plus petit}$$

$$\frac{4(x) - 3(37 - x)}{6} = 6$$

$$4x - 111 + 3x = 36$$

$$4x + 3x = 36 + 111$$

$$7x = 147$$

$$x = 21$$

$$37 - x = 16$$

GÉOMÉTRIE.

(½ heure).

I. La corde d'un arc est de 30 pieds et la hauteur de 7 pieds : quelle est la longueur de l'arc ?

Réponse : 34.13 pieds.

Solution :

$$30 \div 2 = \text{demi-corde}$$

$$\sqrt{(15^2 + 7^2)} = 16.55 \text{ pieds}$$

$$16.55 \times 8 = 133.40, 132.40 - 30 = 102.40,$$

$$102.40 \div 3 = 34.13.$$

II. Dans une feuille de fer-blanc, ayant 22 pouces de longueur sur 15 pouces de

largeur, combien peut-on retirer de conférences de 2 pouces de rayon ?

Réponse : 20½.

Solution :

$$22 \times 15 = 330, 330 \div (2 + 2)^2 = 330 \div 16 = 20\frac{1}{2}.$$

PÉDAGOGIE.

(½ heure).

1. Quels sont les deux modes d'enseignement qui offrent plus d'avantages que les autres ?

2. A quoi doit s'appliquer l'instituteur dans l'enseignement de l'agriculture ?

3. Quels sont les avantages des récapitulations ?

4. Où doivent être placées les fenêtres d'une maison d'école ?

5. Quels sont les objets qui constituent le mobilier d'une école ?

AGRICULTURE

(½ heure).

1. Quelles sont les différentes matières qui peuvent servir d'engrais ?

2. Pourquoi faut-il égoutter les terres et comment faut-il le faire ?

3. Pourquoi est-il nécessaire de bien choisir la semence ?

4. Indiquez les avantages de chaque espèce de terre et les plantes qui viennent le mieux dans chaque terre ?

5. Quels sont les arbres fruitiers les plus cultivés dans le pays.

LOIS SCOLAIRES.

(½ heure)

1. Combien de visites l'inspecteur doit-il faire par année dans chaque école et combien de temps doit-il consacrer à chaque visite ?

2. Pour être admis à l'examen, quel

Age doit avoir le candidat et que doit-il faire ?

3. Quels sont les principaux devoirs du secrétaire-trésorier ?

4. Quels sont les motifs qui donnent droit à un fonctionnaire d'obtenir sa pension ?

5. Que peut faire le surintendant si ses instructions ne sont pas suivies par une municipalité scolaire ?

—
HYGIÈNE.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Comment est formé l'acide carbonique dans l'air ? (*Guide*, page 66.)

2. Comment peut-on améliorer une eau peu salubre à boire ? (page 68.)

3. Que doit-on éviter pour conserver l'air pur dans une habitation ? (page 71.)

4. Où sont répandus les microbes ? (page 74.)

5. Quelle influence les maladies du corps exercent-elles sur l'âme, et celles de l'âme sur le corps ? (page 75.)

—
BIENSÉANCES.

($\frac{1}{2}$ heure.)

1. Que prescrivent les convenances à celui qui invite quelqu'un à prendre un repas chez lui ?

2. Que prescrivent les convenances à celui qui est invité ?

3. Indiquez les fautes les plus communes qui se commettent à table.

4. Qu'est-ce que le tact ?

—
DESSIN.

($\frac{1}{2}$ heure.)

Comme pour école élémentaire.

—
TRADUCTION.

($\frac{1}{2}$ heure.)

The house of Nazareth, in which the Blessed Virgin was born, in which our

Divine Lord passed his holy childhood and the years of his manhood until the age of thirty, became, after the death of the Blessed Virgin, an object of peculiar veneration to the early Christians. It was converted into a chapel, where mass was celebrated every day, during the first centuries of the Church. Towards the close of the ninth century, when Palestine was in the hands of the Infidels, this house was by a miracle carried through the air into Dalmatia.

In the same miraculous manner it was finally translated to Loretto, where it now stands, under the dome of a splendid cathedral, which has been erected around it.

—
TRADUCTION

($\frac{1}{2}$ heure.)

La guerre se faisait sans merci alors entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre, et, depuis trois ans, les deux nations rivales épouvantaient, par de cruelles hostilités, cette vaste région de l'Amérique du nord, qui s'étend, dans l'intérieur et au sud-ouest, depuis le Canada jusqu'à la Louisiane.

Parmi les Indiens, les uns suivaient les étendards de la France, les autres, les drapeaux de l'Angleterre, et tous trempaient avec bonheur leurs mocassins dans le sang des blancs, et les blancs à leur tour, devenaient aussi cruels et faisaient une guerre aussi impitoyable que les sauvages eux-mêmes.

A. D. LACROIX,

Secrétaire.

Ecole Montcalm,
ou 146, rue St-André.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

DISCIPLINE SCOLAIRE.

(De *L'Univers.*)

Les journaux républicains ont naguères célébré sur tous les modes une décision du conseil supérieur de l'instruction publique, supprimant toute espèce de punition dans les collèges et lycées de l'Etat. Il semblait, au dire des journaux dont nous parlons, que ce fût là comme une dernière conquête, échappée jusqu'ici aux efforts de la propagande révolutionnaire, et nous croyons bien que, pour arracher cette décision au conseil supérieur, on a fait valoir la convenance de fêter le centenaire de la Révolution par un acte qui fût la condamnation solennelle et définitive de la pédagogie d'ancien régime.

Pourtant il ne fallait pas désarmer entièrement la discipline. Aussi, laisse-t-on aux maîtres le choix de mesures "morales et réparatrices" autres que le pensum et les punitions corporelles proprement dites, comme par exemple un devoir supplémentaire à faire un des jours de congé de la semaine, etc.

Or, veut-on savoir quel est, dès à présent, l'effet de cette réforme? C'est M. Sarcey qui nous en instruit par la publication, dans le *XIXe Siècle*, des doléances qu'un répétiteur malheureux vient d'adresser à la *Réforme universitaire*:

A l'heure qu'il est, un maître répétiteur n'a plus le droit de punir. Il a trente élèves à surveiller, depuis l'heure où ils se lèvent jusqu'à l'heure où ils se couchent. Une fois couchés, sa surveillance ne doit pas s'endormir. Il les a même la nuit sous sa garde: il est avec eux dix-huit heures sur vingt-quatre, et, pour faire respecter son autorité, il n'a pas d'autres ressources que la mauvaise note.

Sur le cahier de notes journalières, il inscrit au passif du délinquant une mau-

vaise note. Le proviseur, à qui elle est communiquée, décide qu'il y a ou qu'il n'y a pas lieu de punir le coupable. Son verdict n'est connu que le samedi, jour où la liste des élèves consignés est proclamée dans les études. Le maître répétiteur est donc entièrement désarmé vis-à-vis de ses élèves, et obligé cependant de maintenir l'ordre et de réprimer tous les écarts contraires à la règle. Est-ce que les données d'un pareil problème ne choquent pas le bon sens le plus élémentaire?

Mais il y a mieux encore: Outre la surveillance pure et simple des études, les maîtres répétiteurs ont aussi à surveiller les élèves pendant le cours de gymnastique, d'écriture, de chant et d'instruction religieuse. Pour une cause ou pour une autre, les professeurs chargés de ces cours sont réputés incapables de faire eux-mêmes leur discipline. On les délivre de ce soin, qui est confié à un maître répétiteur. Et c'est ici que l'on peut admirer la logique du nouveau règlement.

Ce maître, en effet, qui devra pendant une heure ou deux faire l'office de gardien de la paix dans la classe du professeur, ce maître n'a pas le droit de punir lui-même, et ce droit est réservé à ce professeur assez dépourvu d'autorité personnelle pour qu'il lui faille un protecteur appelé à sauvegarder son prestige absent. Enfin, s'il se produit quelque gros désordre, le professeur sera de *plano* à l'abri de responsabilités, qui retomberont lourdement sur le malheureux maître répétiteur.

Après avoir compati à ces doléances, M. Sarcey conclut, pour sa part, en ces termes:

Je ne récréminie point, moi qui ne crois pas que l'on puisse rien obtenir des enfants sans un système de punition où entre le pensum. Mais que deviennent les théories de ceux qui prétendaient avoir enterré le pensum à jamais?

Il a bien fallu garder aussi la privation de sortie, quels que soient les inconvénients de cette punition. Comme elle demeure à peu près seule, on en arrive à la multiplier.

— C'est embêtant, me disait l'autre jour un petit bonhomme. Maintenant on ne connaît plus que ça ; on nous prive de sortir. J'aimais bien mieux quand j'avais des pensums à faire.

Le fait est qu'il n'est pas commode d'échelonner les punitions, quand on n'en a qu'une qui soit sérieuse. Et quand un gamin a son dimanche pris, s'il lui plaît de faire du bruit ou d'ennuyer un maître, quel recours a-t-on contre lui ? Il est maître de la situation.

On répond à toutes ces objections par de belles phrases. Mais les mots sont des mots. Il faut voir les choses comme elles sont.

Oui, et la réalité des choses, c'est que la discipline universitaire, réduite de tout temps à n'être qu'une contrainte où n'entraîne rien l'élément moral qui agit sur l'âme de l'enfant, aujourd'hui n'a même plus ce caractère, en sorte que les maîtres ne pourront plus même par une certaine crainte, garder le moindre reste d'autorité.

Quel contraste avec les établissements où la discipline est solidement assise sur le respect moral que les élèves ont pour leurs maîtres, considérés par eux comme étant les délégués de leurs père et mère et, par suite, exerçant au nom de Dieu une autorité dont les décisions s'imposent à leurs consciences avant de leur être appliquées matériellement !

Certes, dans les établissements de ce genre, on n'a jamais soutenu la thèse de la suppression totale des punitions matérielles, parce que, l'homme étant corps et âme, il faut, pour son enseignement, atteindre l'un et l'autre. Mais nulle part ailleurs on ne peut mieux arriver à rendre aussi rares que possible les corrections corporelles, parce que nulle part

ailleurs on ne se soucie au même degré d'agir sur le moral de l'enfant par l'action religieuse.

Si M. Sarcey voulait y réfléchir, c'est là et non dans le seul rétablissement du pensum, qu'il trouverait le moyen efficace de restaurer la discipline.

AUGUSTE ROUSSEL.

LECTURES D'ORTHOGRAPHE USUELLE.

I

Il faut distinguer entre un usage reçu et un abus qui s'est introduit.—Il y a peu de phrases qu'on ne puisse rendre absurdes en les isolant.—Ce mot est pris dans un sens abusif.—Cet homme est d'un bon, d'un mauvais acabit.—L'acacia croît sur les bords du Nil ; il est très commun dans la haute Egypte.—La noix d'acajou s'emploie dans la teinture en noir.—L'acanthé cultivée vient spontanément dans l'Italie et dans la Grèce.—Achaz, roi de Juda, mourut l'an 723 avant Jésus-Christ, et fut privé de la sépulture royale.—La nature, toujours attentive à mettre l'instinct à côté du besoin, le remède à côté du mal, a multiplié les fruits acides dans les pays et et dans les saisons où ils sont le plus utiles.—L'argent augmente considérablement la dureté de l'acier.—Travaillons à laisser à nos enfants un héritage que nous avons conquis, un acquêt de notre propre génie.—Le suc de cette plante est âcre.—Tout acteur qui n'est pas nécessaire gâte les plus grandes beautés.—La nature est un ouvrier actif.—L'action réciproque des corps est constamment réglée par les lois immuables de la nature.—Chaque nation a ses adages.—Les muscles adducteurs sont le contraire des muscles abducteurs.—Ceux qui sont initiés dans les mystères d'une secte ou dans les secrets d'une science, se nomment adeptes.—Portez-lui mes adieux,

et recevez les siens.—Les îles adjacentes à la Grèce sont fort connues dans l'histoire.—Il s'est adjugé la part des absents.—L'homme sut adoucir les fruits et les plantes.

II

Les Goths ont tronqué la plupart des statues de Rome.—Telle était l'ardeur des travailleurs, qu'en moins de deux semaines ils eurent élevé toutes les terrasses de la citadelle.—Il a fallu joindre une force projectile pour faire décrire des courbes aux corps célestes.—Les biscuits du poids de six onces forment la ration d'un homme pour chaque repas.—Je ferai tout mon possible pour changer un esprit aussi biscornu.—C'est un homme des plus retors.—Le peuple leur laissa empiéter le pouvoir suprême, dont ils usèrent tyranniquement.—L'usage de la baïonnette remonte au dix-septième siècle.—La lumière a la propriété d'augmenter l'intensité de la coloration de la peau, mais elle ne la produit pas.—Toute confraternité cessait pour lui dès qu'on n'avait pas une probité à l'abri du soupçon.—Tout, jusqu'à l'humilité même, sert de pâture et d'aliment à l'orgueil.—Le castor a reçu de la nature un don presque équivalent à celui de la parole.—Un vermisseau montre cent fois plus d'art que l'horloge la plus parfaite.—Les animaux carnassiers sont beaucoup plus industrieux que les frugivores.—Les traces que l'éléphant laisse ne sont pas équivoques.—La falsification de ce document est manifeste.—Le triste hiver est le temps du sommeil, ou plutôt de la torpeur de la nature.—Dans la vieillesse, les cartilages se durcissent presque jusqu'à l'ossification.—Parmi les insectes, il y en a beaucoup qui ne vivent que d'autres insectes.—La tête des quadrumanes est remarquable par de très grands rapports avec celle de l'homme.—Les vrais quadrupèdes sont les solipèdes et les pieds fourchus.—Dans un pays hu-

mide, tous les êtres morts subissent une putréfaction rapide.

III

Les chevaux turcs sont grands travailleurs et de longue haleine.—Les haines nationales sont toujours aveugles et cruelles.—On nourrit les coucous avec de la viande hachée, cuite ou crue.—L'avare qui meurt jette de tristes regards sur des trésors que la mort lui arrache, mais dont elle n'a pu arracher l'amour de son cœur.—Les hommes vains, négligeant la plupart des vertus sociales et ne vivant que pour eux seuls, n'inspirent ni sympathie ni amitié.—Les morts et les vivants se succèdent et se remplacent continuellement.—C'est en vain qu'un fat orgueilleux achète des lettres patentes pour s'anoblir; il ne méritera jamais l'estime des autres hommes, s'il ne cherche auparavant à s'ennoblir par ses propres vertus.—Les passions que nous avons laissées naître en nous, finissent par nous subjuguier.—Il n'y a que les grandes âmes qui soient capables de grandes choses.—Les libertins ont beau faire les esprits forts, ils tremblent plus que les autres, quand ils sont près de mourir.—Celui qui consume sa jeunesse dans des plaisirs insensés, doit s'attendre à une vieillesse pénible et anticipée.—Celui-là est pauvre, quelque opulent qu'il paraisse, qui désire plus qu'il ne possède.—Vous avez aimé votre prochain si vous lui avez rendu tous les services que vous avez pu, et que vous avez dû.—L'homme qui cherche à en imposer par des dehors affectés, ne mérite que le mépris de ses semblables.—Toutes les unions sont fondées sur des besoins mutuels.—Tout chrétien est né grand, parce qu'il est né pour le ciel.—Un homme de cœur pense à remplir ses devoirs.

IV

Si la fortune place sur la même route deux hommes également avides de biens,

d'honneur, de renommée, ils ne tarderont pas à être antipathiques l'un à l'autre.—Presque tous les navigateurs observateurs affirment que les causes de l'anthropophagie sont la superstition et la vengeance.—L'emploi de l'antithèse exige une grande sobriété.—Les aphélie des planètes ne sont pas fixes.—Les chanteurs, les orateurs, les acteurs, les crieurs d'annonces, qui, par état, doivent toujours tenir leur organe en haleine, sont très sujets aux maladies du larynx. Cet état peut même s'aggraver, et donner lieu à une aphonie complète.—

Mais à parler sans fard de tant d'apothéoses, L'effet est bien douteux de ces métamorphoses.

Un antiquaire, avec du goût, du tact, de l'habitude, peut se passer d'érudition et être un excellent antiquaire, mais il n'a aucun droit au titre d'archéologue.—L'homme sans religion est un automate qui marche vers le bonheur, et se brise avant d'y arriver.—Juvénal poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole.—Les battements des artères sont isochrones.—Socrate avait pris une femme acariâtre pour s'exercer à la patience. — Les pleurs sont le symptôme de la douleur.—La sympathie sert en nous de contre-poids à l'intérêt personnel.— Les esprits médiocres ne trouvent point l'unique expression, et se servent de synonymes.—Il y a beaucoup de confusion dans la chronologie ancienne.— Les chrysanthèmes sont des herbes ou arbrisseaux originaires de l'Europe ou de l'Afrique.— On sait qu'on peut retarder ou avancer l'éclosion des chrysalides à l'aide d'un froid ou d'une chaleur artificiels ; mais il s'en faut que cette expérience réussisse sur toutes les espèces.

J.-O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

Il n'appartient qu'au public de mettre le *tau* aux mérites des particuliers.

(DESFONTAINES.)

On appelle *taud* une tente faite d'une grosse toile goudronnée ou peinte, qu'on dresse au-dessus des barques pour se mettre à l'abri de la pluie.

Les Romains n'eurent point de lois pour régler le *taux* de l'usure.

(MONTESQUIEU.)

Avec beaucoup de peines
On va chercher la mort en des rives lointaines,
On la trouve assez *tôt* sans quitter sa maison.

(LA FONTAINE.)

Lynx envers nos pareils et *taupes* envers nous,
Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres
[hommes.]
(IDEM.)

Nous rîmes fort de tout cela, et avec mon fils même: car il est de très bonne compagnie, et dit *tope* à tout.

(MINE DE SÉVIGNÉ.)

Ce boucher a acheté une *taure* bien grasse.

On donne le nom de *tore* à une moulure ronde faisant ordinairement partie de la base des colonnes, ou placée à l'extrémité du faite d'une colonne ou d'un piédestal circulaire.

(BESCHERELLE.)

La friandise annonce la délicatesse du tact: le friand suce, le gourmand mâche, le goulu *tord* et avale.

(BOISTE.)

Les chairs sont composées de divers filets qu'on appelle fibres, *tors* en différents sens, qui peuvent s'allonger et se raccourcir.

(BOSSUET.)

Celui qui aime à réparer ses *torts* ne mérite pas qu'on les lui reproche.

(BEAUCHÊNE.)

On voit communément de graves accidents succéder à une disparition trop rapide de la *teigne*.

(CHABANON.)

Les lois rencontrent toujours les passions et les préjugés du législateur. Quelquefois elles passent au travers et s'y *teignent*; quelquefois elles y restent et s'y incorporent.

(MONTESQUIEU.)

Les mâts, les haubans, les vergues du navire, étaient couverts d'une teinte de rose.

(CHATEAUBRIAND.)

On sait avec quel empressement les peuples sauvages recherchent les étoffes teintées de la couleur rouge.

(RICHER.)

Il n'a pas un moment de repos en sa vie ;
Si l'oreille lui tinte, ô dieux ! tout est perdu.

(LA FONTAINE.)

Vous tîntes d'abord votre industrie en bride, et vous commençâtes d'étudier le terrain, avant que de former aucune entreprise.

J.-O. C.

EXERCICES DE CALCUL.

I. Dans une classe, 15 élèves ont reçu chacun 25 bons points, et 18 autres chacun 16: combien de bons points leur a-t-on distribués ?

Réponse: 663.

Solution:

$25 \times 15 = 375$ = les bons points qu'on a distribués la 1^{re} fois ;

$16 \times 18 = 288$ = les bons points qu'on a distribués la 2^{de} fois ;

$375 + 288 = 663$ = les bons points qu'on a distribués en tout.

II. On détache 5 verges $\frac{3}{4}$ d'une pièce d'étoffe, et il en reste encore 32 verges $\frac{3}{4}$: comment la pièce contenait-elle de verges ?

Réponse: 38 verges.

Solution :

$$5\frac{3}{4} + 32\frac{3}{4} = 38 \text{ verges.}$$

III. Deux individus achètent une propriété \$15675; l'un en prend les $\frac{5}{9}$, et l'autre le reste: combien chacun doit-il ?

Réponse: \$8708 $\frac{1}{9}$, et \$6966 $\frac{2}{9}$.

Solution :

$$\frac{\$15675 \times 5}{9} = \frac{78375}{9} = \$8708\frac{1}{9} = \text{ce que doit}$$

le 1^{er} acquéreur ;

$$\frac{\$15675 \times 4}{9} = \frac{62700}{9} = \$6966\frac{2}{9} = \text{ce que doit}$$

le second.

IV. On fait peindre, à raison de 60 centins la verge carrée, le plafond d'une chambre de 6 verges $\frac{1}{2}$ de long sur 5 verges $\frac{3}{4}$ de large: combien coûtera la peinture de ce plafond ?

Réponse: \$22,42 $\frac{1}{2}$.

Solution :

$6\frac{1}{2} \times 5\frac{3}{4} = 37\frac{3}{4}$ verges carrées, surface du plafond ;

$\$0.60 \times 37\frac{3}{4} = \$22,42\frac{1}{2}$, coût de la peinture du plafond.

V. Un épicier a trois sortes de café, dont il fait un mélange, savoir: 7 kilogrammes à fr. 1,85; 8 kilogrammes à fr. 1,90; 11 kilogrammes à fr. 1,75. Combien doit-il revendre le kilogramme du mélange pour gagner 20% ?

Réponse: 2,18 francs.

Solution :

7 kilogrammes à fr. 1,85 = $7 \times 1,85 =$
fr. 12,95

8 " " 1,90 = $8 \times 1,90 =$
fr. 15,20

11 " " 1,75 = $11 \times 1,75 =$
fr. 19,25

26 kil. coûtent, par conséquent, fr. 47,40.

Le prix moyen du kilogramme =

$$\frac{47.40}{26} = \text{fr. } 1,8?$$

Et le prix auquel l'épicier doit revendre le kilogramme du mélange pour gagner 20% =

$$\frac{1,82 \times 120}{100} = \frac{1,82 \times 6}{5} = \frac{10,92}{5} = \text{fr. } 2,18.$$

VI. Un carré et un rectangle ont l'un et l'autre un pourtour de 160 verges. La largeur du rectangle est de 30 verges. Combien le carré a-t-il de verges de surde plus que le rectangle ?

Réponse: 100 verges.

Solution :

$30 \text{ verges} \times 2 = 60 \text{ verges} =$ la longueur totale des deux petits côtés du rectangle.

$160 \text{ verges} - 60 \text{ vgs} = 100 \text{ vgs} =$ la longueur totale des deux grands côtés.

$1\frac{1}{2}^0 = 50$ vgs = la longueur de chacun des deux grands côtés.

$50 \times 30 = 1500$ vgs = la surface du rectangle.

$40 \times 40 = 1600$ vgs = la surface du carré.

$1600 - 1500 = 100$ vgs, différence de surface demandée.

VII. Un entrepreneur fait élever une cloison de $8^m,30$ sur $2^m,20$ percée d'une porte de $2^m,10$ sur $1^m,20$. Il fournit 440 briques à fr. 22 le mille et 707 kilog. de plâtre cuit à fr. 24 les mille kilog. ; l'ouvrier qui la fait y consacre 32 heures et reçoit fr. 0,38 par heure. L'entrepreneur prend le 10% de bénéfice sur toutes ses dépenses. A combien revient le mètre carré de cette cloison ?

Réponse : 2,71 francs.

Solution :

$\frac{440 \times 32}{1000} = \frac{11 \times 22}{25} = \frac{242}{25} =$ fr. 9,68, coût de la brique.

$\frac{707 \times 24}{1000} = \frac{707 \times 6}{250} = \frac{4242}{250} =$ fr. 16,96, coût du plâtre.

Fr. $0,38 \times 32 =$ fr. 12,16, salaire de l'ouvrier.

Fr. $9,68 -$ fr. $16,96 +$ fr. $12,16 =$ fr. 38,80, coût de la cloison, moins le bénéfice de l'entrepreneur.

$8^m,30 \times 2^m,20 = 18,26$ mètres carrés, surface totale de la cloison,

$2^m,10 \times 1^m,20 = 2,52$ mètres carrés, surface de la porte.

$18,26 - 2,52 = 15,74$, mètres carrés, surface de l'ouvrage en brique.

Fr. $\frac{38,80 \times 110}{100 \times 15,74} = \frac{3,88 \times 11}{15,74} = \frac{1,94 \times 11}{7,87} =$

$\frac{21,34}{7,87} =$ fr. 2,71, prix de revient du mètre

carré.

J.-O. C.

TRIBUNE LIBRE.

Revue scolaire.

Au Parlement fédéral canadien, la discussion du bill Mac-Carthy a donné lieu, le 13 février 1890, à un remarquable discours de sir Hector Langevin, sur le droit des Canadiens-français à faire usage de leur langue maternelle, et cela en vertu de l'Acte même de la Confédération de 1867, dont il se glorifie d'avoir été l'un des pères et fondateurs ; il se plaint d'ailleurs à reconnaître que si, en 1841, l'Acte d'union des deux Canadas prohibait la langue française, le premier acte du nouveau parlement fut d'élire comme orateur de la Chambre un Canadien-français, M. Cuvillier ; que, dès 1841, une loi fut votée en vue de pourvoir à la traduction des lois en langue française. "C'est la gloire et la joie de l'empire anglais, a-t-il dit, d'accueillir avec bienveillance toutes les nationalités sous ce glorieux drapeau qui les couvre et les protège toutes."

* * *

On est toujours émerveillé à la vue des résultats auxquels peuvent conduire une bonne éducation et un travail opiniâtre.

En 1835 naissait près de Frédéricton, Nouveau-Brunswick, une fille acadienne, Marie Godin, privée à la fois des mains et des bras, des pieds et des jambes. Il semblait qu'il n'y eût rien à espérer d'une enfant si mal partagée par la nature : une éducation patiente et soignée en a fait un prodige.

Douée d'une remarquable intelligence, Marie Godin apprit le français et l'anglais, et parlait également bien ces deux langues. Elle se prit d'un tel amour pour la couture qu'elle s'ingénia pour coudre au moyen de sa bouche ; elle y réussit tellement qu'elle parvint à se servir de l'aiguille, du fil et des ciseaux, avec une adresse surprenante. Tout le

monde l'admirait et lui portait intérêt. Les étrangers allaient la voir. Le fameux Barnum en fut tellement frappé qu'il fit les offres les plus séduisantes pour la gagner ; Marie Godin avait un frère dont le dévouement et l'affection écartèrent toute tentative d'enlèvement.

La famille Godin vécut paisible, respectée et honorée ; Marie était heureuse en compagnie de son frère bien-aimé, résidant à l'île au Sucre, à quelque distance de Frédéricton. C'est là que cette belle et courageuse existence prenait fin le 27 février 1890. Marie Godin était âgée de cinquante-cinq ans.

* * *

Le gouvernement du Manitoba poursuit son œuvre en vue de la destruction des écoles séparées ; le 4 mars, le procureur-général Martin a fait un discours de quatre heures ; et finalement le bill a été voté. La population scolaire comprend 21,500 enfants protestants, et 4,600 enfants catholiques.

Au Nord-Ouest, le lieutenant-gouverneur a nommé les membres du Conseil de l'instruction publique pour un terme de deux ans, à partir du 19 novembre 1889.

Une bibliothèque ouvrière a été organisée à Québec, sur la paroisse Saint-Roch, sous la présidence de M. Guillaume Bresse, et de M. le curé F.-H. Bélanger.

On signale avec éloges la mesure par laquelle M. l'abbé A. Bergeron, curé de Saint-Raymond, vient d'organiser dans sa paroisse l'enseignement primaire de la musique : un cours de solfège et de chant se donne régulièrement pendant les mois d'hiver. C'est un fait tout à fait digne d'encouragement, et qui peut contribuer pour beaucoup à l'embellissement et à la solennité des offices religieux.

Nous mentionnerons ici l'incendie récent d'un édifice important, l'université de Toronto, dont la bibliothèque renfermait 35 000 volumes ; la perte est estimée à un demi-million de dollars.

On annonce que Mgr Hennessey, évêque de Dubuque, Iowa, a prescrit à tous les curés et desservants de son diocèse d'établir des écoles paroissiales, auxquelles les parents sont tenus d'envoyer leurs enfants.

Les journaux de Paris ne tarissent pas d'éloges à l'égard de Mgr Antoine Labelle, député-ministre du Canada, dont le voyage en France a pour but de renforcer dans son pays l'élément français, auquel il fait certainement le plus grand honneur, par sa haute capacité, par sa stature imposante et par sa joyeuse humeur.

“ On s'étouffait hier soir jeudi (27 février), dans les salons de M. et Mme Loudun, au faubourg Saint-Germain. Le lion de la soirée était Mgr Labelle... L'énergique prélat, de vieille race normande, a charmé ses auditeurs, par une causerie animée des plus patriotiques sentiments. La partie musicale a été parfaitement remplie.”

Il y avait, dans l'assemblée, des artistes, des hommes d'Etat, des hommes de lettres et des journalistes.

* * *

On sait l'importance que l'éducation anglaise attache aux exercices physiques, notamment au jeu appelé *foot-ball*, assez analogue au jeu de paume français, mais en différant en ce que le ballon est lancé avec le pied.

Un match au “*foot-ball*” a eu lieu récemment à Paris, entre onze élèves du lycée Janson de Sailly, et onze jeunes anglais de l'école de la rue Malakoff, en présence de sept à huit cents spectateurs, réunis sur la pelouse de Madrid, au bois de Boulogne.

La lutte a duré environ trois quarts d'heure, et a été coupée par un repos de dix minutes. “ A la reprise,” dit un témoin, les élèves de Janson ont fait des prodiges ; et malgré une bonne résistance de la part de leurs adversaires anglais, ils ont brillamment gagné la partie, et ont offert une revanche aux élèves de la

rue Malakoff. Les trois juges du match étaient : un Français, un Anglais, et un arbitre qui se trouvait être un Anglais.

* * *

A la conférence internationale de Berlin, où se traitent des questions industrielles et ouvrières, les discussions ont lieu en langue française, les programmes et documents sont imprimés en français et en allemand.

* * *

Nous nous plaisons à insérer dans notre revue scolaire la dépêche suivante, adressée de Berlin au *Moniteur de Rome* :

“ Tous les séminaristes actuellement sous les drapeaux viennent d’être renvoyés dans leurs séminaires, en exécution de la loi récemment promulguée, qui les dispense de tout service.”

L’empereur Guillaume II fait ainsi un pas vers les populations catholiques, en donnant, de son propre mouvement, un effet rétroactif à la loi militaire qui exempte les séminaristes.

* * *

Dans les écoles municipales de Rome, l’enseignement du catéchisme a été officiellement interdit, et il n’est plus donné qu’aux enfants pour lesquels les parents en font une demande spéciale. Alors on leur consacre une heure particulière le samedi.

La plupart des instituteurs des écoles communales de Rome font partie des cercles ennemis du clergé.

A. M.

Revue scientifique

On sait que notre système solaire comprend 8 planètes principales, savoir : Mercure et Vénus, la Terre et Mars, Jupiter et Saturne, Uranus et Neptune. Mercure est la plus voisine du soleil, et Neptune est la plus éloignée : 30 fois la distance de la Terre au Soleil.

Entre Mars et Jupiter, il semblait manquer une planète dont la distance devait être environ 3 fois la distance de la Terre au Soleil, d’après la loi empirique dite “loi de Bode.” Le 1er janvier 1801, premier jour du dix-neuvième siècle, on découvrait, dans la région en question, la petite planète Cérès, puis Pallas en 1802, Junon en 1804, Vesta en 1807, Astrée en 1845, Hébé et deux autres en 1847, Métis en 1848 ; depuis lors, chaque année a vu s’accroître le nombre de ces planètes télescopiques ; il y en a 287 d’inscrites dans l’*Annuaire du Bureau des Longitudes* pour 1890.

Quand aux satellites, la Terre en a un, qui est la Lune ; Mars en a 2, Jupiter en a 4, Saturne en a 8, plus 2 anneaux ; Uranus en a 4, et Neptune en a un.

* * *

La piastre canadienne (ou le dollar), n’existe pas en pièce distincte et unique ; c’est une monnaie de compte, se divisant en 100 cents ou centins.

Les monnaies canadiennes réelles sont en argent, au titre 925 millièmes, c’est-à-dire que les 925 millièmes du poids des pièces sont en argent pur, et les 75 autres millièmes en cuivre ; ces pièces sont de 50 centins, 25 centins, 10 centins et 5 centins ; il reste encore en circulation quelques pièces d’argent de 20 centins ou un *chelin*, répondant assez exactement à un franc.

Les valeurs au pair des diverses monnaies d’argent s’estiment par la quantité absolue d’argent pur qu’elles contiennent. A ce point de vue, 100 dollars canadiens contiennent autant d’argent que 478 francs, et 500 francs contiennent autant d’argent que \$ 104.60½.

Les monnaies d’argent de Terre-Neuve sont au même titre que celles du Canada, mais leur poids est un peu plus fort, ce qui leur donne une plus grande valeur, ainsi 100 dollars d’argent de Terre-Neuve contiennent autant d’argent que 484

francs et 500 francs contiennent autant d'argent que \$103.31 de Terre-Neuve.

Ces chiffres montrent que \$103.31 de Terre-Neuve équivalent à \$104.60 du Canada.

* *

La sève de l'érable à sucre resterait amère sans l'action de la gelée du printemps ; un effet analogue se produit sur le jus du raisin sauvage.

Lorsque les marins de Jacques Cartier abordèrent à l'île d'Orléans, près Québec, il la trouvèrent remplie de vignes grim-pantes, et lui donnèrent le nom d'île de Bacchus. Le raisin sauvage ne mûrit pas par l'action de la chaleur ; mais si on le récolte après les gelées d'automne, il est alors en sa pleine maturité, et donne un excellent vin.

C'est donc fort à propos que l'on propose de rétablir de véritables vignobles de vigne sauvage, qui, exploités avec intelligence, ajouteraient encore, et beaucoup, aux richesses agricoles du Canada. Qui sait ? Il y aurait peut-être là, pour un avenir plus ou moins éloigné, un heureux dérivatif au fléau des boissons enivrantes : dans les pays vignobles, on boit, mais on ne se brûle pas, on ne s'empoisonne pas : le bon vin réjouit le cœur de l'homme.

* *

En Amérique, les moteurs électriques gagnent de plus en plus la confiance du public.

Une imprimerie de Chicago était actionnée par un moteur à vapeur de quarante chevaux ; les chaudières, en mauvais état, exigeaient une réparation devant durer au moins trois semaines ; du jour au lendemain fut installé un moteur électrique recevant le courant de la station centrale, et le service de l'imprimerie ne subit aucune interruption.

Le moteur électrique devient ainsi le débouché complémentaire et naturel de la production des usines électriques centrales pendant le jour.

D'après le journal *La Nature*, il existe en Amérique un certain nombre de moteurs fixes, représentant une puissance totale de 10 000 chevaux, actionnant des dynamos dont le courant est distribué à environ 8 000 moteurs électriques ; la puissance de ces moteurs varie de dix chevaux à un dixième de cheval. On ne compte pas, dans cette statistique, les moteurs actionnant des tramways.

Il n'est pas de jour où les sociétés distribuant l'énergie électrique ne reçoivent des demandes, pour remplacer des moteurs à vapeur de 20 à 100 chevaux, ou même davantage.

* *

Il y a en France 18 départements sur 86, qui possèdent un cabaret pour 40 à 80 habitants, et dans lesquels, sur 100 cas d'aliénation mentale, il y en a 17 à 20 dus aux excès alcooliques ; sur 100 suicides, 10 à 20 causés par les excès de boissons ; dans ces mêmes départements la criminalité se traduit par 50 à 80 jugements et plus par 10 mille habitants ; dans dix de ces départements, les recensements décennaux indiquent une baisse dans le chiffre de la population.

* *

Il paraît aujourd'hui démontré, d'après la *Revue scientifique*, que, même chez l'homme le plus sain, il existe un grand nombre de microbes dangereux, vivant dans la bouche, dans les cavités nasales et dans les bronches.

Dans l'état normal, les voies aériennes contiennent des espèces microbiennes pathogènes, qui peuvent se trouver au milieu de la sécrétion muqueuse sans exercer sur l'organisme une action sensible.

Mais, sous l'influence d'un état morbide ou d'une maladie infectieuse quelconque, même simplement à la suite d'un coup de froid, la résistance de l'organisme peut diminuer, les microbes qui dorment aux portes peuvent se ré-

veiller, foisonner, et même pénétrer dans la place, et donner naissance à des maladies nouvelles, ou à des complications plus graves que l'état primitif.

De là ce conseil: faire en tout temps des lavages antiseptiques sur les muqueuses accessibles, savoir celles de la bouche et des cavités nasales, où se déposent les poussières de l'air, et où se cultivent les microbes introduits.

* *

Le café est un excellent antiseptique: il tue les bacilles de la fièvre typhoïde, de l'érysipèle, du choléra, du charbon, etc.

Cette action énergique du café est très remarquable, et rappelle un mode de traitement usité en Perse: on fait boire au malade du café noir très fort, en le forçant à prendre de l'exercice.

Il paraît que la substance active du café contre les microbes, réside surtout dans certains produits empyreumatiques, compris sous le nom de *caféone*, et qu'on peut isoler par distillation.

A. M.

LECTURE POUR TOUS.

De la réforme de l'orthographe française.

(Suite.)

IV

RÉFORMES POSSIBLES.

On peut s'étonner qu'après des affirmations si nettes, M. Michel Bréal se montre si réservé dans ses revendications. "Plutôt que de faire la guerre à quelques mots isolés et de les reviser un à un pour leur retrancher quelques lettres, dit-il, ne vaudrait-il pas mieux porter l'effort sur certaines règles grammaticales?" Il ne croit pas que cette revision du vocabulaire pourrait être conduite

jusqu'au bout sans faire aucune concession à l'usage ou à la clarté. "On supprimerait certaines inconséquences, mais on en laisserait subsister d'autres, et l'on serait encore loin de cette parfaite simplicité que rêvent quelques esprits rectilignes." Mais aussi nous ne sommes pas de ceux-là, et l'argument ne vaut que contre les radicaux ou les intransigeants.

a) *De la suppression des lettres doubles et des consonnes inutiles.* — Nous pensons, nous, qu'on pourrait au moins, d'une manière générale, supprimer les consonnes doubles, quand elles ne se prononcent pas. Qu'on continue d'écrire *appétence, acclamer, annuité, innovation, immortalité, etc.*, puisque la double consonne s'y prononce; les enfants ne s'y tromperont pas. Mais qu'il leur soit permis d'écrire *home*, comme ils écrivent *homicide; honneur*, comme *honorer; abatre, acabler, apeler, aporter, atraper, etc.*, puisqu'en prononçant ces mots-là, nous ne faisons entendre qu'une consonne. Cette question du redoublement de la consonne est plus grave qu'on ne le suppose généralement pour l'enseignement primaire. En inspectant une école annexe, j'ai trouvé de grandes élèves qui copiaient dans le dictionnaire tous les mots commençant par *ab* et par *ac*. Elles les rangeaient sur deux colonnes: la première comprenant tous les mots où la consonne restait simple; la seconde, ceux où elle était redoublée. Et comme je témoignais à la directrice mon étonnement qu'elle donnât des devoirs si peu intelligents: "Voyons, me dit-elle, monsieur l'inspecteur, ces élèves ont un examen à subir à la fin de l'année. Faut-il, oui ou non, qu'elles sachent qu'il faut écrire *académie* et *accabler; apercevoir* et *apparâtre; alimenter* et *allaiter; agrandir* et *aggraver; alourdir* et *alléger; allonger* et *amincir, etc., etc.*? Or, si j'attends que les hasards de la lecture ou de la dictée amènent ces mots sous

leurs yeux ou sous leur plume, il peut se faire que j'attende longtemps et vainement. Encore faudrait-il que j'appelasse alors leur attention sur la manière particulière dont ils s'écrivent, et il est fort à craindre que ces observations n'étant ni amenées ni rattachées à rien, ne laissent pas une trace bien durable dans leur esprit. J'ai pensé qu'il valait mieux instituer à cet effet des exercices spéciaux. Ces exercices sont absurdes, d'accord ; mais ils me conduisent au but qu'il me faut atteindre." La justification me surprit sans me convaincre ; mais aujourd'hui encore je ne vois pas bien ce que j'aurais à y objecter. Or, qu'on songe combien il lui fallait d'exercices pour parcourir ainsi tout le dictionnaire ! Que de temps perdu ! Et pour quel profit ? Je crains bien que ceux qui ne voient là qu'une réforme insignifiante ne se fassent pas une idée exacte des difficultés de l'enseignement primaire, ou qu'ils ne lui accordent pas l'importance qu'il mérite.

Ce que je dis des consonnes redoublées, je le dirai avec non moins de raison des lettres inutiles qui se sont introduites dans certains mots, sous prétexte d'étymologie, ou qu'on prononçait autrefois et qu'aujourd'hui on ne prononce plus. Pourquoi conserver un *p* dans *dompter* et dans *compter* ? — Pourquoi ne pas écrire *someil*, *anéé*, *doner*, *couroner*, *constament*, puisqu'on n'y prononce qu'un *m* ou un *n* ? Et même, qu'on y prenne garde : en laissant subsister dans l'écriture ces lettres inutiles, on s'expose à ce qu'elles soient prononcées. Déjà l'on n'y manque pas dans certaines provinces du midi. Or, les déformations de la langue parlée ne sont pas moins à redouter pour l'unité de la langue que les irrégularités de la langue écrite.

Je demanderais toutefois qu'une exception fût faite pour les consonnes finales, et qu'elles fussent conservées, même quand elles ne se prononcent pas, si elles expliquent certaines dérivations.

Il faut écrire *plomb* avec un *b*, *drap* avec un *p*, *grand* avec un *d*, etc., parce qu'ils ont servi à former *plombier*, *draperie*, *grandeur*, etc. Dans le même ordre d'idées, je ne me rallierais nullement à l'orthographe un peu particulière de la *Revue des Deux-Mondes* qui écrit les *éléments*, les *enfants*, au lieu de les *éléments*, les *enfants* ; en effet, *éléments* conduit à *élémentaires*, *enfants* à *enfantin*, *enfantillage*, etc. Il faut songer à l'enseignement grammatical : une réforme qui, par la suppression de certaines lettres inutiles, ne ferait en somme que le compliquer, au lieu de le simplifier, est à éviter. Le phonétisme ici ne vaut pas qu'on lui sacrifie une règle générale pour la formation des mots, ni des analogies propres à en faire connaître le sens ou à en expliquer la dérivation.

b) *Supprimer le plus possible les exceptions en grammaire et les ramener aux règles générales.* — Mais où nous approuvons complètement M. Michel Bréal, c'est quand il recommande de porter surtout l'effort de la réforme sur certaines règles grammaticales, telles que la formation du pluriel, parce que ces règles trouvent leur application à tout instant, et parce qu'avec leurs exceptions, qui souffrent elles-mêmes des exceptions, elles sont tout particulièrement le cauchemar des écoliers. " Des pluriels comme *châteaux*, *chevaux*, *cailloux*, *cieux*, n'auraient rien de trop étrange, nous dit-il. Les romanistes assurent que l'*x* s'est introduit dans ces pluriels par une erreur de lecture : faisons donc disparaître l'erreur, ce qui aura l'avantage de ramener un assez grand nombre de mots dans la règle générale." On pourrait bien, ce semble, y joindre *ail*, qui fait *ails* en botanique, mais qui fait *aulx* dans le sens de *plante potagère* ! — Ce qui est vrai des substantifs l'est également des adjectifs. Pourquoi n'écrirait-on pas *fameus* au masculin pluriel ; des *livres hébreus*, comme on écrit des *habits bleus*, etc. ? — Pour-

quoi encore ne pas écrire des *alinéas*, comme on écrit des *paragraphes* ? Pour-quoi ne pas écrire également des *agendas*, des *exécutés*, des *duplicatas*, des *erratas*, des *quiproquos*, des *quatuors*, etc., tous mots sur lesquels la langue française a mis sa marque et qui sont devenus d'un usage courant ? Restreignons les exceptions dans l'intérêt des écoliers et des étrangers qui veulent apprendre à écrire notre langue.

Une autre matière à réforme, selon M. Michel Bréal, ce sont les noms composés. " Nos manuels, dit-il, veulent qu'on orthographie des *porte-plume*, parce que dans chacun il n'y a qu'une plume ; mais ils demandent qu'on écrive un *porte-cigares*, parce que l'étui contient ou peut contenir plusieurs cigares. Ce sont là de pures subtilités." Dans le même ordre d'idées, doit-on dire des villageois en *casquette* ou en *casquettes* ? du sirop de *groseille* ou de *groseilles* ? des oiseaux qui voltigent de *fleur en fleur* ou de *fleurs en fleurs*, etc. ? Je voudrais qu'il fût entendu que chacun ici écrira comme il voudra, et qu'il adoptera l'orthographe qui lui paraîtra rendre le mieux sa pensée.—Quant au trait d'union, ne pourrait-on pas, " lorsqu'un mot composé est devenu assez familier à notre esprit pour que nous cessions de faire attention aux éléments dont il se compose, en faire la soudure," c'est-à-dire supprimer le trait d'union, ce qui ferait rentrer le mot composé dans les mots simples, qui suivent la règle générale ? On écrit un *portefaix*, un *portefeuille*, etc., sans trait d'union ; pourquoi en mettre un à *porte-plume*, *porte-monnaie*, *porte-allumettes*, etc. ?

Enfin la règle des participes elle-même, selon M. Michel Bréal, pourrait être beaucoup simplifiée. On nous dit qu'il faut écrire : *la maison que j'ai vu construire* et *la maison que j'ai vue tomber* ; mais dans les deux cas la syntaxe est la même. *Vu* a pour vrai régime l'infinitif, avec lequel il ne forme pour ainsi dire qu'une expression, et par suite devrait toujours rester

invariable. Dans le deuxième cas, pas plus que dans le premier, ce n'est pas la maison que j'ai vue ; ce que j'ai vu, c'est *la maison qui tombait*, c'est le fait que la maison tombait.

Telles sont les principales réformes que propose M. Michel Bréal. Il suffirait de parcourir la grammaire pour en trouver une foule d'autres qu'il serait tout aussi facile de justifier et de réaliser. Pourquoi *vingt* et *cent*, qui prennent la marque du pluriel quand ils sont considérés comme des unités particulières, restent-ils invariables quand ils sont suivis d'un nombre ? On pourrait décider qu'ils seront toujours invariables comme leurs congénères. Pourquoi *mille* ne s'écrirait-il pas toujours *mille* ? Pourquoi *nu*, *demi*, *feu*, *approuvé*, etc., ne suivraient-ils pas la règle générale et ne s'accorderaient-ils pas toujours avec le nom auquel ils se rapportent, qu'ils le précèdent ou qu'ils le suivent ? Pourquoi n'écrirait-on pas *nue tête* comme on écrit *tête nue* ; *approuvée* l'écriture ci-dessus, comme écriture *approuvée* ? Il n'est pas possible que je prononce ni que j'écrive *nu* ou *approuvé* sans savoir à quoi ils se rapportent.

Ces exemples sont en nombre plus que suffisant pour justifier une réforme : on ne pourrait même pas proposer toutes ces simplifications à la fois ; il serait à craindre qu'elles n'apportassent des troubles trop rapides et trop violents dans les habitudes orthographiques. Mieux vaudrait les échelonner sur un laps de temps plus ou moins considérable, selon leur importance et la facilité qu'elles trouveront à se faire adopter.

Mais que la réforme s'étende à un nombre de cas plus ou moins grand, je voudrais qu'en dehors et au-dessus du phonétisme et de l'étymologie, puisqu'on ne peut les prendre comme bases ni l'un ni l'autre, elle s'inspirât de ce principe général : *Le changement proposé est-il une simplification ? facilite-t-il la connaissance de l'orthographe ? Si oui, il est bon, il faut*

l'adopter ; si non, il faut le rejeter et garder l'orthographe actuelle, quelque défectueuse qu'elle soit.

V

Conclusion.

Ce principe de la réforme bien établi il reste à l'appliquer. Qui en prendra l'initiative ?

On propose de s'adresser à l'Académie, dont les décisions font loi en matière d'orthographe. Si l'Académie, en effet, voulait prendre la direction du mouvement, elle le ferait certainement aboutir. Mais il est à craindre qu'elle ne le veuille pas. Jusqu'ici elle n'a jamais décidé aucun changement ; elle s'est contentée de choisir entre deux usages celui qui lui paraissait le meilleur. Mais si, d'une part, l'Académie, fidèle à ses traditions, ne veut qu'enregistrer l'usage, et si, d'autre part, il n'y a d'usage reconnu bon que celui qui a été consacré par l'Académie, " nous voylà au rouet " ; l'orthographe, sauf celle des mots nouveaux qu'on créera forcément pour exprimer des idées nouvelles, restera à jamais figée dans son immobilité.

D'autres, et ce sont souvent des adversaires plus ou moins déclarés de la réforme, conseillent à ses partisans de commencer par la pratiquer eux-mêmes. Qu'ils agissent d'abord, dit-on, et puis que plusieurs d'entre eux sont des écrivains de profession, qu'ils écrivent leurs livres selon l'orthographe nouvelle ; qu'ils répandent de petites feuilles, de petites brochures, de manière à créer autour d'eux une certaine agitation. " Le public verra : si l'exemple est bon, il trouvera des imitateurs et la réforme ira son train par la seule vertu de l'évidence (1) " Prise de ce biais, la réforme n'aboutirait pas. Il faudrait, en effet, que les réformateurs s'entendissent d'abord sur le *quantum* des

modifications qu'ils veulent introduire, et la chose n'est pas facile. Mais surtout il faut bien comprendre que le temps n'est plus où, la masse des Français ne sachant ni lire ni écrire, il suffisait que quelques auteurs convinssent d'une orthographe pour la faire adopter. Aujourd'hui la majorité des Français sait lire et elle écrit, et chacun a, dès l'âge de douze ans, l'orthographe qu'il aura plus tard. La moindre réforme en cette matière suppose le consentement presque unanime du suffrage universel.

Est-ce donc aux instituteurs eux-mêmes chargés d'enseigner cette première orthographe qu'on va remettre le soin de décider quels sont les changements qu'elle comporte ? On l'a proposé également ; mais ils n'ont ni la compétence ni l'autorité nécessaires. Et puis le dirais-je ? Je ne serais pas étonné que cette réforme, si elle s'accomplit, laissât des regrets chez plusieurs d'entre eux. C'est qu'il est toujours pénible de reconnaître " que ce qui a coûté tant de peine à apprendre et ce qu'il semblait si honorable de savoir était parfaitement inutile et même un peu ridicule ". Mais ce sentiment est-il bien particulier aux instituteurs, et ne le retrouverait-on pas ailleurs que dans l'enseignement primaire ? Enfin, fussent-ils convertis à la réforme, qu'ils ne pourraient l'appliquer, liés qu'ils sont par les examens que leurs élèves doivent subir et auxquels ils les préparent. Il faut que leurs élèves, c'est-à-dire tous les Français de demain, tous ceux au moins qui sauront lire et écrire, les seuls que la question intéresse, subissent avec succès l'examen pour le certificat d'études ; et pour réussir dans cet examen, il leur faut savoir l'orthographe telle qu'elle est fixée par l'Académie et exigée par les règlements universitaires. Naguère encore on était refusé à l'examen du certificat d'études, quand on avait laissé échapper cinq fautes d'orthographe dans une dictée, et il en était de même, toutes pro-

(1) *L'Instituteur.*

portions gardées, pour tous les examens ultérieurs (brevet, examen d'entrée dans les diverses administrations, baccalauréat, etc.). Aujourd'hui qu'un nombre déterminé de fautes d'orthographe n'est plus éliminatoire, cette épreuve de la dictée n'en est pas moins la pierre angulaire de tous les examens où elle figure. Voilà pourquoi j'ai demandé dans cette Revue même (voir le numéro de septembre-octobre 1889) que l'épreuve de la dictée fût supprimée, comme épreuve spéciale, à l'examen du certificat d'études, et que la manière dont les candidats mettent l'orthographe fût appréciée d'après leur composition française.

La conclusion s'impose, on le voit. Si tous les petits Français, à très peu d'exceptions près, doivent subir des examens dans lesquels la note d'orthographe est la note essentielle, c'est par les examens qu'il faut commencer la réforme. Tant qu'on y exigera la connaissance de toutes les irrégularités et de toutes les exceptions orthographiques, les instituteurs seront forcés de les enseigner dans leurs écoles, et leurs élèves seront forcés de les apprendre; et quand ceux-ci se seront habitués à une certaine orthographe, ils la garderont, leur en proposât-on une autre qui fût plus simple et plus rationnelle. Si, au contraire, ils n'avaient appris à l'école primaire qu'une orthographe simplifiée, et que celle-ci leur eût suffi pour passer non seulement l'examen du certificat d'études, mais tous leurs autres examens ultérieurs, on ne voit vraiment pas pourquoi ils changeraient cette orthographe plus simple pour en adopter une autre plus compliquée et moins rationnelle.

Je proposerais donc tout simplement qu'une commission, nommée *ad hoc* par le ministre de l'instruction publique, décidât quelles sont les simplifications que les instituteurs pourraient se permettre dans leur enseignement de l'orthographe, et quelles sont les libertés dont les

candidats seraient libres d'user dans les examens. Une circulaire ferait connaître ces décisions aux présidents des commissions, avec information de s'y conformer. On n'imposerait rien; on se contenterait seulement d'étendre le cercle des libertés permises, c'est-à-dire qu'on ne compterait comme faute que ce qui serait réellement des fautes. Naturellement les maîtres, pressés par le temps, réduiraient leur enseignement aux choses essentielles et obligatoires, laissant de côté les subtilités accessoires. On verrait alors s'établir une orthographe nouvelle, qui s'emploierait simultanément avec l'ancienne; et avant peu d'années, l'Académie aurait à choisir entre deux usages. C'est alors que, reprenant son rôle, elle pourrait décider quel est le meilleur, et que, sans doute, comme elle l'a fait jusqu'ici, elle se prononcerait pour le plus simple et le plus généralement adopté.

“Quand l'engourdissement s'est emparé d'un membre ou d'une institution, dit excellemment M. Michel Bréal, il faut rétablir l'activité par des mouvements modérés et gradués. Je demanderais d'abord aux réformateurs de vouloir bien montrer un commencement d'initiative. Pourquoi ne feraient-ils pas eux-mêmes l'application et la preuve de leurs idées, en choisissant *un point particulièrement évident* et en pratiquant dès à présent ce qu'ils conseillent? De cette façon l'opinion se familiariserait avec la possibilité d'un changement, le sommeil séculaire serait interrompu. Il n'est pas jusqu'aux protes, dont on accuse l'esprit de résistance, qui seraient plus faciles à mettre en mouvement, si l'on se bornait à *un seul* changement. En choisissant pour ses débuts une réforme *qui en vaille la peine* et *qui soit une vraie simplification*, le parti du progrès mettrait le public de son côté. L'Académie saurait alors où elle doit porter son attention; pas plus que dans le passé, elle ne s'obstinerait à retenir l'ancien usage.” Ces conclusions

sont aussi les nôtres, avec deux différences pourtant : la première, c'est que l'initiative soit prise par le ministère de l'instruction publique qui, en étendant les libertés permises aux candidats dans les examens, ne ferait que se relâcher de certaines exigences que lui seul a le droit de maintenir ou de lever ; la seconde, c'est que la réforme ne se borne pas à un seul point, parce qu'il faut qu'elle en vaille la peine et qu'elle soit un véritable allègement pour les maîtres et pour les élèves, comme pour les étrangers qui veulent apprendre notre langue.

Quant à la question des livres d'enseignement, qui sont tous imprimés dans l'orthographe actuelle, elle me préoccupe peu. La concurrence en cette matière est telle que de nouveaux livres paraîtraient bientôt, conformes à l'orthographe nouvelle, pour être mis entre les mains des élèves, si les maîtres témoignaient pour eux la moindre préférence,

Je ne me préoccupe pas davantage de la crainte manifestée par M. Michel Bréal, que les instituteurs, débarrassés du soin d'enseigner certaines subtilités orthographiques, n'arrivent vite à s'en créer d'autres ou à les remplacer par des tours de force en chronologie. La vérité est que tous les maîtres primaires se plaignent de l'impossibilité où ils sont de parcourir leurs programmes, faute de temps. Que la réforme de l'orthographe leur rende chaque semaine la libre disposition de quelques heures de plus, et ils sauront bien en trouver l'emploi. Ils n'auront que l'embarras du choix. Vouloir qu'ils prennent plaisir à enseigner des choses inutiles, de préférence à celles dont tout le monde reconnaît l'utilité pratique, immédiate et incontestable, c'est faire une supposition peu bienveillante, toute gratuite et que rien ne justifie. J'aime mieux cette autre conclusion : "C'est en ôtant à la dictée sa valeur prépondérante et éliminatoire dans les examens (ou mieux encore en la suppri-

mant) ; c'est en pesant les fautes au lieu de les compter dans l'appréciation de l'orthographe et en ayant toujours devant les yeux le but général de l'examen, qu'on parviendra à diminuer peu à peu le préjugé orthographique." Sans doute ; mais le moyen de diminuer peu à peu ce préjugé, c'est que les administrations publiques commencent elles-mêmes par ne pas l'entretenir, en maintenant leurs exigences dans les examens. La réforme de l'orthographe est à ce prix.

I. CARRÉ.

VARIÉTÉS.

Le Japon.—Le Japon, divisé en 85 provinces, compte 12,000 villes et 59,000 villages pour une population de 38 millions d'habitants. Cinq villes ont plus de 100,000 habitants, dont Tokio, la capitale, 903,000, et Osaka, la seconde ville de l'empire, 354,000.

Il existe au Japon 142 banques publiques ou d'émission, avec 127 succursales, ayant ensemble un capital de plus de 260 millions, et mettant en circulation pour 155 millions de billets. Il y a plus de 214 banques privées avec un capital d'environ 100 millions de francs, et 741 autres sociétés de crédit avec 76 millions de capital. Il faut ajouter enfin 1,523 sociétés industrielles et commerciales, au capital de plus de 200 millions de francs.

—On vient de publier des statistiques indiquant les dépenses militaires des grandes puissances pendant les trois dernières années. La France a dépensé 5,082,000,000 de marcs, la Russie 3,254,000,000 de marcs, l'Angleterre 2,475,000,000 de marcs, l'Allemagne 2,430,000,000 de marcs, l'Autriche-Hongrie 1,352,000,000 de marcs et l'Italie 1,254,000,000 de marcs.

(Le marc vaut un *shilling* ou environ 20 cts de notre monnaie.)

TABLE DES MATIÈRES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS :
 Avis—Nominations diverses—Erection de municipalités scolaires, etc. 29, 57, 85, 113, 141, 169 197, 225, 253, 281, 310
 Rapport financier des Commissaires d'écoles de Montréal, 1888-89. 143

BIBLIOGRAPHIE :
L'Enseignement primaire, par M. C. J. Magnan..... 112
Code de l'Instruction publique, par M. Paul de Cazes 112
Catéchisme d'Hygiène privée, par M. le Dr Desroches..... 140, 279
Projet de refonte et de révision des lois de licence, 1888..... 140
Statuts de la province de Québec, 1889.... 140
History of Higher Education in South Carolina, par M. Colyer Meriwether, A. B., 1889..... 140
Education in Georgia, par M. Charles Edgeworth Jones, 1889..... 140
History of Education in Florida, par M. George Gary Bush, Ph. D., 1889..... 140
Higher Education in Wisconsin, par MM. Allen et Spencer, 1889..... 140
Esquisse générale de la province de Québec, par l'hon. Honoré Mercier..... 195
The Jesuits: A Eulogy of the Society of Jesus, par le Rév. John B. Eis..... 196
El Boletín de Enseñanza Primaria..... 196
Registre d'inscription et d'appel pour les écoles catholiques de la province de Québec. 224
Reports of Professor Joseph Henry, Secretary of the Smithsonian Institution, 1867, 68, 69, 70, 74, 75, 76..... 252
L'Agriculteur..... 308
Report of the Commissioner of Education for 1887-89 Washington 308
The Sudarium of St. Veronica..... 308
Lois Scolaires relatives à la cité de Montréal..... 308

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL :
 Avis..... 29, 253, 281, 310
 Matières d'examen..... 86, 197, 310

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU FONDS DE PENSION :
 Extrait de la séance du 10 janvier 1890.. 255

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE :
 Séance du 14 mai 1889..... 1
 Séance du 24 septembre 1889..... 153

CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE MONTRÉAL..... 282, 309

CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS EN RAPPORT AVEC L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER..30, 254, 309

CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS EN RAPPORT AVEC L'ÉCOLE NORMALE-LAVAL..... 68, 284

DICTÉES ÉLÉMENTAIRES :
 Participe passé.....15, 48, 73
 De l'Adverbe.....97, 158
 De la Préposition.....121, 178
 De la Conjonction.....211, 232
 De l'Interjection.....262, 289

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE:

Le fils d'un Chinois..... 16
 Un avocat de Paris..... 17
 Découvertes géographiques modernes... 17
 Bonté..... 49
 Peinture des plaines en Amérique 50
 La Médisance..... 50
 Le Laitron..... 50
 L'Age d'or..... 51
 De l'Esprit de contradiction..... 51
 Les Impressions du premier âge..... 75
 Mazarin..... 75
 De la nécessité pour l'homme d'apprendre à faire de son temps un emploi utile et honnête..... 75
 Action universelle de la Providence.... 76
 La Mort et son cortège au pied du trône de Pluton..... 98
 Les Nouvellistes..... 98
 Le Chant..... 99
 Le chant des oiseaux..... 99
 Les Légumes..... 122
 La fausse et la véritable Erudition..... 122
 Agrégation..... 123
 Une hirondelle..... 123
 Bienfaits des vents..... 124
 La personne à la mode et la personne de mérite..... 159
 L'Âme soumise à la Providence..... 160
 Puissance du souvenir..... 160
 Empire de l'homme sur les animaux... 179
 Travail de l'abeille..... 179
 Les créatures ne sont rien pour l'homme 180
 La Prière..... 180
 De l'Amitié..... 212
 La politesse est un devoir..... 212
 Illusion de la vanité..... 212
 La Respiration..... 213
 Moyen de vivre longtemps..... 233
 L'Esprit du monde: en quoi il est funeste aux âmes..... 234
 La ville de Trieste..... 234
 Qu'est-ce qu'un mort:..... 234
 Phrases détachées..... 262, 290, 321
 Utilité de la géographie historique..... 264
 De l'Esprit de société..... 264
 Les Sciences..... 291

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES 18, 52, 77, 124, 161, 181, 213, 235, 264, 292, 323

DIPLOMES OCTROYÉS :
 Par le Bureau des Examineurs catholiques de Montréal.....87, 199, 310
 Par l'Académie commerciale catholique de Montréal..... 63
 Par l'École Normale Jacques-Cartier... 68

DISTRIBUTION DE PRIX :
 A l'Académie de Mme Marchand..... 60
 A l'Académie commerciale catholique de Montréal..... 60
 A l'École Modèle Jacques-Cartier..... 63
 A l'École Normale Jacques-Cartier... 66

ETYMOLOGIES.....126, 293

EXAMEN DES CANDIDATS A L'ÉTUDE DE LA MÉDECINE :
 Séance du 2 mai 1889..... 3
 Séance du 19 septembre 1889..... 147

HYGIÈNE :

Hygiène scolaire	22, 172
Hygiène et travaux du ménage.....	108
Hygiène de la vue.....	117
Précautions à prendre contre la Tuberculose.....	166

LECTURE POUR TOUS :

La Famille.....	22
Les deux langues anglaise et française dans Ontario.....	24
Ressources minérales du Canada.....	25
Nos Pêcheries.....	26
Statistiques religieuses.....	27
Les plus anciens Archevêques et Evêques de la catholicité.....	28
Conseils pour le choix des lectures.....	54
Discours de l'hon. Chauveau lors de l'inauguration du monument Cartier-Brebeuf.....	78
Question d'orthographe.....	103
Le nouveau Phonographe d'Edison.....	105
L'Alcool, son extension, ses effets.....	109
Politesse entre amis.....	137
L'Épargne.....	137
Il est dangereux de mâcher de la gomme.....	138
Economie rurale.....	168, 192
Sur les instants qu'on peut donner aux études.....	188
La Province de Québec.....	190, 220, 243
La nouvel ortograf.....	243
Quel profit on peut tirer d'une infirmité.....	275
La Rose et le Chardon.....	276
Février.....	277
De la réforme de l'orthographe française.....	303, 329

NÉROLOGIE.....

309

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT :

De l'Ordre	10
Certificat d'aptitude pédagogique.....	40
Châtiment.....	56, 84, 194, 251
De l'alliance des études littéraires et scientifiques.....	70
L'enseignement de la langue maternelle.....	94
L'École pour la vie.....	115, 156, 170, 206
La Maison d'école.....	116
Gymnastique.....	116, 300
De la Propreté dans l'éducation.....	157
L'Enseignement de la lecture.....	173
De l'Analyse grammaticale, logique et littéraire	208
De la Franchise dans l'éducation	226
Méthode pour donner de l'attention	228
Principales qualités d'une bonne leçon.....	229
La Discipline à l'école.....	259, 320
La Modestie.....	260
Thoughts on Educational Matters.....	271
Des penchants et des habitudes.....	287
Penchant des enfants à l'imitation.....	288

PENSÉES DIVERSES.....28, 251, 279,

PHRASES A CORRIGER.....19, 77, 100, 125, 161, 182, 236, 265, 292

POÉSIES :

L'Araignée et le Ver à soie.....	14
Soleil couchant.....	14, 118
La Grive solitaire.....	15
Mon premier Instituteur.....	30

The Christian Educator.....	33
Je veux être un ange.....	47
Les vœux du sage.....	48
Extase.....	48, 220
La Tendresse maternelle.....	73
Le Billard.....	73
L'Enfant et le Chien.....	97
La Bonbonnière.....	97
L'Amitié.....	97
La petite Méchante.....	118
Le Héron.....	119
L'Expérience.....	158
L'Automne.....	158, 177, 219
Le Voyageur et le Poteau.....	177
Faites la charité.....	178
La Sœur de Charité.....	188
Cantique à sainte Cécile.....	188
Les deux Lampes.....	210
Le Chien savant et le vieux Chien.....	210
Donnez	219
Ce que peut le petit enfant.....	231
Le Danseur de corde et le balancier.....	232
Noël.....	242
Le Passé.....	242
La Vie.....	261
Berceuse.....	261
Ni trop ni trop peu.....	274
Tableau de la vie humaine.....	274
Fuir l'oisiveté.....	274
Moralité.....	275
Le Prochain.....	275
L'Etude et la Méditation.....	288
L'Inconstant.....	288
Ne courez pas trop le monde.....	300
Sur l'Application.....	300
L'estime d'autrui et l'estime de sa conscience.....	300
Sur l'Amour-propre.....	300

PRINCIPES RELATIFS A LA MULTIPLICATION DES NOMBRES ENTIERS.....

130

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE.....20, 52, 78, 100, 128, 162, 183, 214, 237, 266, 294, 324

TRIBUNE LIBRE :

Revue des faits scolaires.....	131, 163, 184, 216, 238, 267, 296, 325
Revue scientifique.....	133, 164, 186, 218, 240, 270, 297, 327
Un mot de chimie.....	135
Thoughts on Educational Matters.....	271

VARIÉTÉS.....138, 193, 221, 245, 279, 324

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix d'abonnement est **D'UN DOLLAR** ou de **DEUX DOLLARS** par an payables d'avance. Ceux qui paient cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des "Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain."

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication du présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEACHEMIN & FILS, Editeurs,

Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.